



PRÉFET DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Châteauroux, le 30 mars 2021.

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter le parc éolien « Le Champ des Vignes » sur la commune de FONTENAY, portée par la Société d'exploitation du parc éolien (SEPE) du Champ des Vignes, s'est tenue du lundi 8 février 2021 - 09h00 au vendredi 19 mars 2021 - 12h00 inclus.

En raison du grand nombre d'observations électroniques émises au cours de cette enquête, par courriel du 25 mars 2021, vous avez souhaité obtenir un délai supplémentaire pour la remise de vos rapport, conclusions et avis motivés.

Je vous informe que, suite à l'accord du porteur de projet émis par courriel du 30 mars 2021 et conformément à l'article L. 123-15 du code de l'environnement, j'émet un avis favorable à la remise de ces documents pour le **mardi 4 mai 2021 au plus tard**.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,


Stéphane SINAGOGA

Monsieur Yannick BARBAN
Président de la commission d'enquête
relative au parc éolien « Le Champ des Vignes »
sur la commune de FONTENAY

Place de la Victoire des alliés
CS 80583 - 36019 CHATEAUROUX Cedex
Tel : 02 54 29 50 00
www.indre.gouv.fr